L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI MATIN, 4 MARS.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS.

FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.

39.....Rue Carondelet.....39

Nouvelle-Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables en comptant.

Montant des primes reçues la première année de la mise en action, expirée le 30 avril 1867—$413,626 62.

—ACTIF—

Le 30 avril 1867.....$ 565,836 91.

Cette compagnie continue d'assurer des pertes contre les pertes et les risques ordinaires de la navigation et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de primes.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFRY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Howitt, W. A. Johnson, J. W. Burthe, Jno. I. Noble, Moses Greenwood, Alfred S. Huntington, Hugh McCall, Marshall J. Smith, L. Caulfield, John Chaffe, L. H. Terry, Jos D. Blair,
J. J. Waren, Wm Ball, Robert Pickin, Alf H Isaacson, Richd Millikan, Stan'd E. Moore, Wm H. Hencken, Joseph Block, J. S. Jennings, R. T. Buckner, H. H. Ware, Sam'l Friedlander.

6ca—6 m

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

57.....Carondelet.....57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif.....$4,650,000.

BOWERY, DE NEW-YORK.

Actif.....$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de

SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.

19 sept—6m

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1866 :

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1866.....$988,216 86

Primes d'incendie.....	$ 231,425 04	
Primes de mer dans l'année.....	74,791 82	
Primes de rivières.....	84,679 70	$ 390,916 55
Moins les risques non expirés..$ 47,946 00		
Primes remboursées.....	2,943 05	50,889 05
Montant net des primes.....		$ 339,427 50
Pertes par l'incendie.....	$ 102,194 88	
Pertes sur les mers.....	104,710 10	
Pertes sur les rivières.....	18,247 32	
	$ 224,152 30	
Réassurances.....	10,463 11	
Dépenses, taxes, intérêt de un jour remboursés.....	39,919 74	
Frais, les frais, le taxes de remise, intérêt sur le prêt et perte, l'intérêt en moins, etc.....	31,381 21—	286,119 84
Bénéfice net.....		$ 53,310 65
Montant net des primes le 31 mars 1866		$ 339,427 50
Dont il a été payé pendant l'année, y compris les risques non expirés de 1865.....		176,697 50
Montant participant au bénéfice.....		$ 162,761 06
Dont il a été remboursé le 30 avril 1867. Il reste.....		$ 26,160 97
Primes non réalisées.....		116,267 25
Fret et loyers de navires.....		71,301 56
Prêts sur garanties.....		26,277 50
Prêts sur hypothèques.....		2,327 62
Prêts en bons de chemins de fer.....		2,350 00
Prêts sur scrip de compagnies d'assurances.		1,562 50
En caisse.....		20,309 32
		$ 365,796 22

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 1er janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur le capital payé pour cent sur les primes gagnées pendant l'année expirée le 31 décembre 1867, et, pour ce dividende il sera émis des certificats à partir du premier juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de certificats de scrip qui ont d'abord été émis en certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ANT. CARRIÈRE, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A R Montgomery,
Ant Carrière,	Chas Weisiger,
Geo A F Gotschalk,	A Lecorgne,
Marion Plocher,	Frank Williams,
E Pradelle,	Jos Hernandez,
John Laidlie	John Thorniley,
John S. Maxwell,	W. W. Virlot
F Asbridge,	Jos Pilié,
Alfred Kearn,	Hugh Wheeler,
A Fructus,	Marius J Dreyfous,
Geo W Dunbar,	Wm H Hardie,
Chas Parham,	Henry H Hyams,
Geo W Hyams,	John S Wells,
Arch'd Montgomery,	J E Hale,
Henry I Valeton,	George Foster,
E Barrosse,	Andrew Brown,
31 mars—	S S Fulton.

John S. Wallis vs John D. Atkins et Joseph L. Dunham — Smith & McKenna vs Joseph L. Dunham et John D. Atkins.

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans— No 20,278—20,316. En vertu d'un writ de Seri facias adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans les affaires de dessus, le soussigné, Greffier de la dite Cour, donne avis qu'il procédera le MARDI, troisième et dernier jour du mois de mars 1867, à midi, à la porte de la Douane, dans la Nouvelle-Orléans, à la vente publique et au plus offrant des biens saisis en vertu de la dite writ.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

18 fév—27m 6,14,31 mars

HENRY W. TAYLOR vs J. R. LATHAM.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,778—Ce jourd'hui, 4 mars 1867, a fixé la vente publique et judiciaire de la propriété dont description suit, savoir :

Une pièce de terre située dans la Première Division de cette ville, désignée par les Numéros Six-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Neuf (899) du Plan de la Nlle-Orléans, avec toutes les constructions et améliorations dessus, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, et autres.

Cette propriété appartient à la défenderesse en vertu de l'acquisition qu'elle en a faite de Wm P. Wilson, suivant acte passé devant Theodore Seghers, notaire public en cette ville, en date du 6 novembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

4 fév—4,11,21,29—7 mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866.....		$ 321,866 00
Primes sur les risques de mer..	$ 43,002 34	
Primes sur les risques de rivières..	177,250 33	
Primes sur les risques d'incendies..	172,577 43	
		$ 321,780 00
En moins: primes remboursées	1,086 00	
En moins: primes sur risques non expirés en 1867.....	39,851 00	41,45033
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867.....		$ 280,130 10
Pertes payées dans la même période :		
Sur les risques de mer..	35,980 74	
Sur les risques de rivières..	109 626 94	
Sur les risques d'incendies..	30 297 46	
	166,085 14	
Dépenses, taxes, intérêt de scrips, etc., déduits ce compte et intérêt.....	12,947 33	28,798 31
Restant.....		$ 217,740 79
Vingt-cinq pour cent et autres pour cent remboursés au lieu de scrip.....		62,886 32
		37,381 29
Réservé pour pertes non payées		5,097 10
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
547 bons de la ville de la Nlle Orléans, de $1,000 chaque		$47,000 00
35 bons de l'état de la Louisiane, de $1,000 chaque..		35,000 00
38 bons de l'Etat de la Louisiane, de $500 chaque.....		18,000 00
93 bons de la Cie. du Pont Bienvenu, de $1,000 chaque		93,000 00
90 bons 5-30 des E. U., de $500		45,000 00
5 actions de la Cie. du Dry Dock Valbette, de $1,000..		5,000 00
960 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, de $50 chacune, évaluées à $30		24,000 00
650 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $50 chaque.....		32,500 00
845 actions de la Banque du Canal, de $50 chacune, évaluées à $30.....		42,250 00
200 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chaque.		25,000 00
135 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune..		1,975 00
100 actions de la Banque Marchands, de $30 chaque évaluées à $15 chacune..		1,500 00
En caisse.....		$127,125 00
Propriété foncière au No 73 de la rue du Camp.....		51,693 50
Frais généraux.....		50,000 00
Effets à recevoir.....	12,745 89	62,415 00
En moins: mauvais et douteux	6,844 14	6,201 45
Comptes non encore payés et en voie de perception.....	70,056 62	
En moins: mauvais et douteux	10,211 65	59,844 97
Scrips d'autres Compagnies d'assurance.....		8,444 00
Total de l'actif.....		$378,724 02

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie,

ALFRED MOULTON, président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 14 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un pour cent comptant sur tous les certificats de scrip non encore payés sur les premières légales dudits certificats, à partir du deuxième MARDI de février prochain et il est de plus :

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les émissions de scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861, sont par les présentes appelées (conformément à la Charte) pour les réductions des vingt-cinq pour cent sur chaque émission ; que ladite surtaxe servira à la réduction sur le paiement de l'intérêt annuel, ainsi qu'il est déclaré par une résolution de cette direction adoptée aujourd'hui.

ALFRED MOULTON, président,
WM H. PERKINS, vice-président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

—DIRECTEUR—

E. K. Converse,	S. P. Ethell,
Robert Hare,	Jos. N. Isenhour,
Jos Hoy,	J. H. Louwicken,
Alfred Moulton,	A. H May,
J. M. Allen,	Jno. T. Moore,
Jno. C. Rogers,	W. M. Perkins.

17jan—1m

HENRY W. TAYLOR vs J. R. LATHAM.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,778—Ce jourd'hui, 4 mars 1867, a fixé la vente publique et judiciaire de la propriété dont description suit, savoir :

Une pièce de terre située dans la Première Division de cette ville, désignée par les Numéros Six-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Neuf (899) du Plan de la Nlle-Orléans, avec toutes les constructions et améliorations dessus, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, et autres.

Cette propriété appartient à la défenderesse en vertu de l'acquisition qu'elle en a faite de Wm P. Wilson, suivant acte passé devant Theodore Seghers, notaire public en cette ville, en date du 6 novembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

4 fév—4,11,21,29—7 mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866.....		$ 321,866 00
Primes sur les risques de mer..	$ 43,002 34	
Primes sur les risques de rivières..	177,250 33	
Primes sur les risques d'incendies..	172,577 43	
		$ 321,780 00
En moins: primes remboursées	1,086 00	
En moins: primes sur risques non expirés en 1867.....	39,851 00	41,45033
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867.....		$ 280,130 10
Pertes payées dans la même période :		
Sur les risques de mer..	35,980 74	
Sur les risques de rivières..	109 626 94	
Sur les risques d'incendies..	30 297 46	
	166,085 14	
Dépenses, taxes, intérêt de scrips, etc., déduits ce compte et intérêt.....	12,947 33	28,798 31
Restant.....		$ 217,740 79
Vingt-cinq pour cent et autres pour cent remboursés au lieu de scrip.....		62,886 32
		37,381 29
Réservé pour pertes non payées		5,097 10
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
547 bons de la ville de la Nlle Orléans, de $1,000 chaque		$47,000 00
35 bons de l'état de la Louisiane, de $1,000 chaque..		35,000 00
38 bons de l'Etat de la Louisiane, de $500 chaque.....		18,000 00
93 bons de la Cie. du Pont Bienvenu, de $1,000 chaque		93,000 00
90 bons 5-30 des E. U., de $500		45,000 00
5 actions de la Cie. du Dry Dock Valbette, de $1,000..		5,000 00
960 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, de $50 chacune, évaluées à $30		24,000 00
650 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $50 chaque.....		32,500 00
845 actions de la Banque du Canal, de $50 chacune, évaluées à $30.....		42,250 00
200 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chaque.		25,000 00
135 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune..		1,975 00
100 actions de la Banque Marchands, de $30 chaque évaluées à $15 chacune..		1,500 00
En caisse.....		$127,125 00
Propriété foncière au No 73 de la rue du Camp.....		51,693 50
Frais généraux.....		50,000 00
Effets à recevoir.....	12,745 89	62,415 00
En moins: mauvais et douteux	6,844 14	6,201 45
Comptes non encore payés et en voie de perception.....	70,056 62	
En moins: mauvais et douteux	10,211 65	59,844 97
Scrips d'autres Compagnies d'assurance.....		8,444 00
Total de l'actif.....		$378,724 02

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie,

ALFRED MOULTON, président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 14 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un pour cent comptant sur tous les certificats de scrip non encore payés sur les premières légales desdits certificats, à partir du deuxième MARDI de février prochain et il est de plus :

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les émissions de scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861, sont par les présentes appelées (conformément à la Charte) pour les réductions des vingt-cinq pour cent sur chaque émission ; que ladite surtaxe servira à la réduction sur le paiement de l'intérêt annuel, ainsi qu'il est déclaré par une résolution de cette direction adoptée aujourd'hui.

ALFRED MOULTON, président,
WM H. PERKINS, vice-président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

—DIRECTEUR—

E. K. Converse,	S. P. Ethell,
Robert Hare,	Jos. N. Isenhour,
Jos Hoy,	J. H. Louwicken,
Alfred Moulton,	A. H May,
J. M. Allen,	Jno. T. Moore,
Jno. C. Rogers,	W. M. Perkins.

17jan—1m

HENRY W. TAYLOR vs J. R. LATHAM.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,778—Ce jourd'hui, 4 mars 1867, a fixé la vente publique et judiciaire de la propriété dont description suit, savoir :

Une pièce de terre située dans la Première Division de cette ville, désignée par les Numéros Six-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Neuf (899) du Plan de la Nlle-Orléans, avec toutes les constructions et améliorations dessus, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, et autres.

Cette propriété appartient à la défenderesse en vertu de l'acquisition qu'elle en a faite de Wm P. Wilson, suivant acte passé devant Theodore Seghers, notaire public en cette ville, en date du 6 novembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

4 fév—4,11,21,29—7 mars

Compagnie d'Assurance Nationale de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Etat des primes de l'année expirée le 31 Février 1867.....$ 288,120 12

Savoir : Primes d'incendie.....	$ 86,778 22	
Primes de mer.....	201,377 22	
Primes de rivières.....	282,074 68	
		$ 288,120 12
En moins, primes remboursées	$ 4,318 10	
En moins, primes non expirées	40,394 06	
		$ 44,707 16
Montant net des primes.....		$ 243,408 96
Pertes payées.		
Pertes par l'incendie.....	$ 140,326 99	
Pertes sur les mers.....	81,481 57	
Pertes sur les rivières.....	394,175 35	
	$ 615,983 91	
Réassurances.....	39,476,617 39	
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc.....	43,284 22	
	56,277 87	
Escompte au lieu de scrip.....	77,770 87	
		$ 809,805 26
Bénéfice net.....		$ 136,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Place en propriétés foncières.....	$ 30,000 00
Placé en hypothèques foncières.....	63,962 50
Placé en bons de la ville et autres.....	32,230 00
Placé en actions de banques et autres..	111,000 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance..	121,727 00
Prêts sur garanties.....	11,100 00
Fret.....	34,566 27
Effets	2,000 00
Primes en voie de perception.....	11,000 00
En caisse.....	7,891 64
	$ 429,477 41

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 1er Janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur le capital payé pour cent sur les primes gagnées pendant l'année expirée le 28 février 1867, et, pour ce dividende il sera émis des certificats à partir du premier juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

ANT. CARRIÈRE, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A R Montgomery,
Ant Carrière,	Chas Weisiger,
Geo A F Gotschalk,	A Lecorgne,
Marion Plocher,	Frank Williams,
E Pradelle,	Jos Hernandez,
John Laidlie	John Thorniley,
John S. Maxwell,	W. W. Virlot
F Asbridge,	Jos Pilié,
Alfred Kearn,	Hugh Wheeler,
A Fructus,	Marius J Dreyfous,
Geo W Dunbar,	Wm H Hardie,
Chas Parham,	Henry H Hyams,
Geo W Hyams,	John S Wells,
Arch'd Montgomery,	J E Hale,
Henry I Valeton,	George Foster,
E Barrosse,	Andrew Brown,
31 mars—	S S Fulton.

John S. Wallis vs John D. Atkins et Joseph L. Dunham — Smith & McKenna vs Joseph L. Dunham et John D. Atkins.

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 20,278—20,316. En vertu d'un writ de Seri facias adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans les affaires de dessus, le soussigné, Greffier de la dite Cour, donne avis qu'il procédera le MARDI, troisième et dernier jour du mois de mars 1867, à midi, à la porte de la Douane, dans la Nouvelle-Orléans, à la vente publique et au plus offrant des biens saisis en vertu de la dite writ.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

18 fév—27m 6,14,31 mars

HENRY W. TAYLOR vs J. R. LATHAM.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,778—Ce jourd'hui, 4 mars 1867, a fixé la vente publique et judiciaire de la propriété dont description suit, savoir :

Une pièce de terre située dans la Première Division de cette ville, désignée par les Numéros Six-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Neuf (899) du Plan de la Nlle-Orléans, avec toutes les constructions et améliorations dessus, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, et autres.

Cette propriété appartient à la défenderesse en vertu de l'acquisition qu'elle en a faite de Wm P. Wilson, suivant acte passé devant Theodore Seghers, notaire public en cette ville, en date du 6 novembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

4 fév—4,11,21,29—7 mars

CHARTE. CHARTE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT connu que le 31e jour de janvier mil huit cent soixante-sept, en la quatre-vingt-douzième année de la Déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, et la 91e de la Fondation de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit, savoir :

Quatre certaines terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Vingt-neuf, Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,000.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 bis.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 ter.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 quater.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 quinquies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 sexies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 septies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 octies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 nonies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 decies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 undecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 duodecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 terdecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 quatuordecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 quindecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 sexdecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 septendecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 octodecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 novodecies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies primus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies secundus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies tertius.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies quartus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies quintus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies sextus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies septimus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies octavus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 vicies nonus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 tricies.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 tricies primus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 tricies secundus.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cinquante-deux pieds sur Rue Gravier et Cent pieds de profondeur, entre Rues Magnolia et Prytania, et sont connus sous le numéro de Cadastre 1,001 tricies tertius.

Deux autres terres situées dans la Première Division de cette ville, désignées par les Numéros Trente-trois et Trente-quatre du Plan de l'Ecore, lesquels ont chacun trente pieds sur Rue Magnolia, Cin